



Rapport succinct sur la statistique financière

Date: 09.03.2021

Évolution des finances publiques: premiers résultats 2019 et projections 2020-2021

Table des matières

1. Indicateurs de statistique financière selon les directives internationales	1
2. Les finances publiques de la Suisse en comparaison internationale	4
3. Annexe	7
3.1. Provenance des données	7
3.2. Délimitation de la statistique financière par rapport aux comptes d'État	8

Le présent rapport contient les résultats des comptes consolidés du secteur économique des administrations publiques. Il comprend les résultats provisoires de la statistique financière de la Confédération, des cantons et des assurances sociales publiques pour l'année 2019 ainsi que des extrapolations pour les communes. Il fournit, en outre, des projections pour les années 2020 et 2021 concernant les administrations publiques. De plus, on trouvera sur Internet des données détaillées sur les finances publiques, des projections agrégées jusqu'en 2024, des remarques méthodologiques et des notes techniques concernant les révisions¹.

1. Indicateurs de statistique financière selon les directives internationales

Dans un souci de comparabilité au niveau international, les données financières et les indicateurs des administrations publiques sont publiés selon le «Manuel de statistiques de finances publiques 2014» (MSFP 2014) du Fonds monétaire international (FMI).

¹ <https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/themen/finanzstatistik/uebersicht-staatsfinanzen.html>

Tableau 1 Clôtures de comptes SFP: recettes/dépenses/solde de financement pour le secteur des administrations publiques et par sous-secteurs

mio CHF		2017	2018	2019	2020	2021
Administrations publiques	Recettes	229 891	234 466	239 319	236 286	240 936
	Dépenses	222 152	225 290	229 221	254 483	266 197
	dont dépenses pour les mesures Covid				16 882	22 630
	Capacité/besoin de financement	7 738	9 176	10 098	-18 197	-25 261
	Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB	1.1%	1.3%	1.4%	-2.6%	-3.5%
Confédération	Recettes	78 080	78 365	80 338	74 643	79 708
	Dépenses	72 891	73 048	74 368	92 303	100 435
	dont dépenses pour les mesures Covid				14 318	20 930
	Capacité/besoin de financement	5 188	5 317	5 971	-17 660	-20 727
	Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB	0.7%	0.7%	0.8%	-2.5%	-2.9%
Cantons	Recettes	92 404	95 457	97 252	98 846	107 324
	Dépenses	90 139	92 643	93 770	99 886	109 594
	dont dépenses pour les mesures Covid				2 748	10 000
	Capacité/besoin de financement	2 265	2 814	3 482	-1 040	-2 270
	Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB	0.3%	0.4%	0.5%	-0.1%	-0.3%
Communes	Recettes	47 958	48 982	49 798	50 333	50 572
	Dépenses	48 559	48 739	49 909	50 855	52 087
	Capacité/besoin de financement	-601	243	-111	-522	-1 515
	Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB	-0.1%	0%	0%	-0.1%	-0.2%
	Assurances sociales	Recettes	63 513	63 635	64 700	78 124
Dépenses		62 627	62 833	63 943	77 100	74 964
dont dépenses pour les mesures Covid					10 775	6 000
Capacité/besoin de financement		886	802	757	1 024	-749
Quote-part du déficit ou de l'excédent en % du PIB		0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	-0.1%

En 2019, les administrations publiques ont bénéficié d'une situation financière réjouissante. La Confédération, les cantons et les assurances sociales présentaient d'importants excédents. Le secteur des administrations publiques atteignait en 2019, avec une quote-part de l'excédent de 1,4 % du produit intérieur brut (PIB), le meilleur résultat depuis 2008.

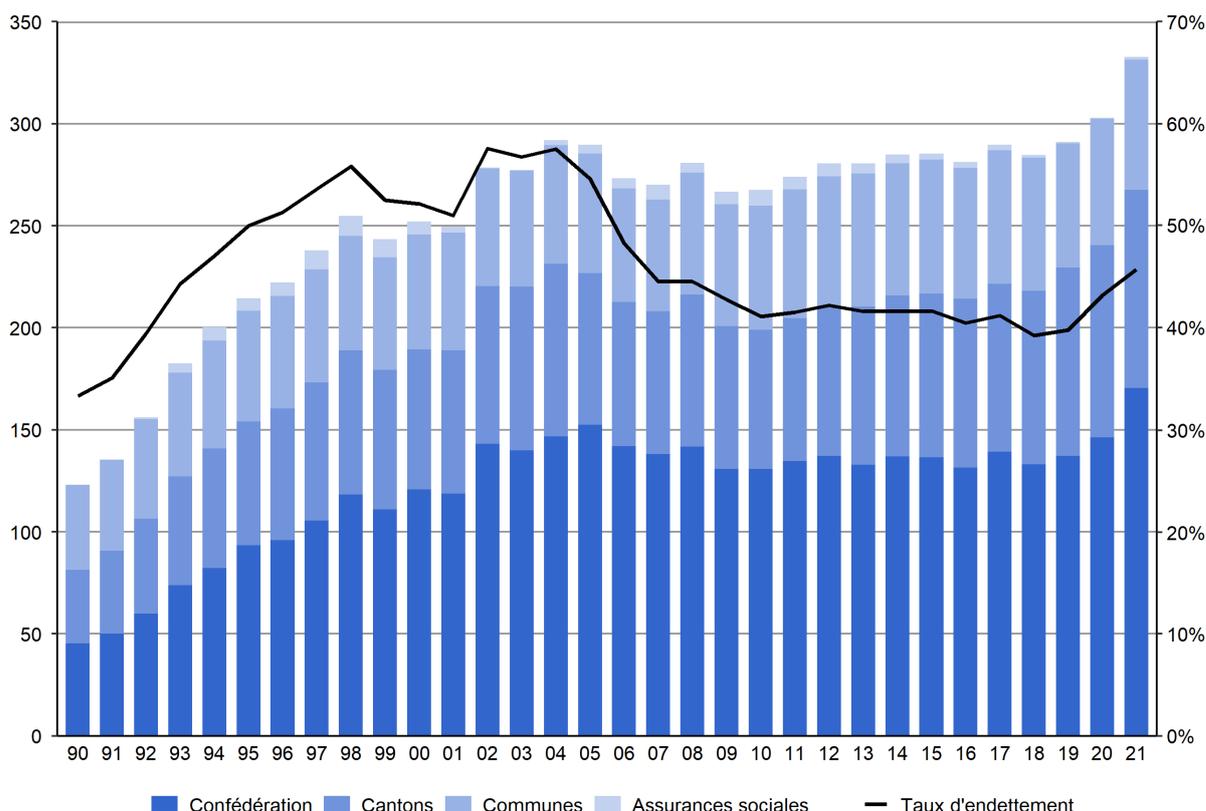
Les soldes de financement positifs en 2019 des sous-secteurs de la Confédération et des cantons ont résulté d'une forte hausse des recettes. La Confédération a bénéficié de recettes plus élevées issues de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé, qui découlaient elles-mêmes des bénéfices d'entreprise de 2018 et des importants versements de dividendes. Quant aux cantons, la progression de leurs recettes, de 1,9 %, provenait surtout de l'impôt direct frappant le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les gains de fortune. La quote-part de l'excédent des cantons est passée de + 0,4 % du PIB en 2018 à + 0,5 % du PIB en 2019. Le résultat des communes est resté, sans changement, quasiment à l'équilibre. La quote-part de l'excédent des assurances sociales est également restée inchangée à + 0,1%.

Les deux années qui suivent, en 2020 et en 2021, la pandémie de Covid-19 et les mesures visant à en atténuer les conséquences économiques laissent des traces sensibles dans les finances des administrations publiques². En 2020, d'importantes pertes fiscales pour la Confédération (concernant surtout l'impôt anticipé) et une forte hausse des dépenses dans les sous-secteurs de la Confédération, des cantons et des assurances sociales entraînent un déficit équivalant à 2,6 % du PIB. Diverses mesures de politique budgétaire prises face à la situation pandémique (p. ex. indemnités de 10,8 milliards de francs pour la réduction de l'horaire de travail, allocations pour perte de gain à hauteur de 2,2 milliards de francs et dépenses de 618 millions de francs pour l'achat de matériel sanitaire et de vaccins) grèvent le secteur des administrations publiques de quelque 17 milliards de francs. La Confédération finance seule environ 85 % de ces dépenses. En raison de la deuxième vague persistante de la pandémie,

² Les présents chiffres tiennent compte des décisions budgétaires prises par le Conseil fédéral jusqu'au début du mois de mars 2021.

on a également pris pour 2021 d'amples mesures visant à atténuer les conséquences économiques de la pandémie (notamment les mesures prises par la Confédération et les cantons pour les cas de rigueur, de 10 milliards de francs). Ces mesures bénéficient finalement aux secteurs économiques (ménages et entreprises). Seule une part relativement faible concerne la consommation des administrations publiques. Si on considère l'ensemble du secteur des administrations publiques, les mesures devraient peser près de 23 milliards de francs en 2021, la Confédération en supportant environ 93 %. Ces chiffres sont encore entachés d'une grande incertitude. Eu égard à la baisse simultanée des recettes fiscales, notamment celles des cantons et des communes, la charge grevant les finances publiques demeure très élevée : le déficit devrait atteindre 3,5 % du PIB pour l'ensemble du secteur des administrations publiques.

Illustration 1 Dette selon la définition du FMI, en milliards de francs pour tous les sous-secteurs et en % du PIB pour l'ensemble du secteur des administrations publiques



Quote-part des capitaux de tiers: l'illustration 1 présente l'évolution de la quote-part des capitaux de tiers et celle des capitaux de tiers en milliards de francs. Les capitaux de tiers sont une mesure de la dette brute du secteur des administrations publiques conforme aux directives du FMI. En 2019, les capitaux de tiers atteignaient 289,3 milliards de francs, soit 39,8 % du PIB.

En 2020, en raison de la crise sanitaire et économique, les capitaux de tiers devraient augmenter de quelque 12 milliards à 301,4 milliards de francs (43,1 % du PIB), puisqu'une partie de l'important déficit du secteur des administrations publiques est financée par des capitaux de tiers. En 2021 aussi, les capitaux de tiers du secteur des administrations publiques devraient augmenter sensiblement pour financer les mesures décidées (notamment le programme de 10 milliards de francs destiné aux cas de rigueur) pour atténuer les conséquences économiques de la pandémie. Ainsi, le déficit devrait être presque exclusivement couvert par des capitaux de tiers. On attend, après l'effondrement conjoncturel de 2020, un effet de reprise en 2021. Si la croissance du PIB est de 3,4 %, la quote-part des capitaux de tiers du secteur des administrations publiques devrait atteindre 45,7 % du PIB.

2. Les finances publiques de la Suisse en comparaison internationale

La statistique des finances publiques de la Suisse étant présentée selon les directives internationales, il est possible de la comparer à la statistique des finances publiques d'autres États. Nous procédons ci-après, pour des pays ou des groupes de pays choisis, à une comparaison internationale des principaux indicateurs financiers. Cette comparaison couvre la quote-part du déficit / de l'excédent, la quote-part des capitaux de tiers, la quote-part des recettes et la quote-part de l'État. Ces indicateurs sont libellés en pourcentages du PIB nominal.

Tableau 2 Quote-part du déficit / de l'excédent et quote-part des capitaux de tiers³

en % du PIB	2017	2018	2019	2020	2021	en % du PIB	2017	2018	2019	2020	2021
Suisse	+1.1	+1.3	+1.4	-2.6	-3.5	Suisse	41.2	39.2	39.8	43.1	45.7
UE - zone euro	-0.9	-0.5	-0.6	-8.6	-6.5	UE - zone euro	105.7	102.5	103.6	119.4	122.2
Allemagne	+1.4	+1.8	+1.5	-6.3	-4.4	Allemagne	72.7	69.5	68.1	82.5	84.7
France	-3.0	-2.3	-3.0	-9.5	-7.4	France	123.3	121.7	124.4	142.0	143.2
Italie	-2.4	-2.2	-1.6	-10.7	-6.9	Italie	153.2	147.8	155.8	178.7	178.3
Autriche	-0.8	+0.2	+0.7	-10.5	-6.7	Autriche	102.4	96.8	95.0	111.2	116.3
Belgique	-0.7	-0.8	-1.9	-11.3	-8.1	Belgique	120.9	118.3	120.9	139.2	141.5
Danemark	+1.8	+0.7	+3.8	-3.9	-2.9	Danemark	52.8	51.0	51.7	62.5	58.5
Pays-Bas	+1.3	+1.4	+1.7	-6.4	-8.0	Pays-Bas	70.9	66.0	62.5	69.7	76.8
Norvège	+5.0	+7.8	+6.2	-1.3	+1.8	Norvège	44.7	45.3	46.7	n.v.	n.v.
Espagne	-3.0	-2.5	-2.9	-11.7	-9.0	Espagne	115.8	114.5	117.3	139.1	142.3
Suède	+1.4	+0.8	+0.5	-4.0	-3.8	Suède	51.9	50.5	46.5	49.8	49.8
Canada	-0.1	-0.4	-0.3	-15.6	-11.3	Canada	95.2	93.8	94.3	121.5	131.2
Japon	-2.9	-2.3	-2.6	-10.5	-5.5	Japon	222.2	224.2	225.3	241.6	243.3
Royaume-Uni	-2.4	-2.2	-2.4	-16.7	-13.3	Royaume-Uni	117.1	113.9	117.3	145.3	157.4
Etats-Unis	-4.3	-6.3	-6.7	-15.4	-11.6	Etats-Unis	105.6	106.6	108.4	128.0	134.2
OCDE Ø	-2.3	-2.8	-3.0	-11.5	-8.4	OCDE Ø	109.8	108.7	110.0	126.9	131.7

Quote-part du déficit et quote-part des capitaux de tiers: de 2017 à 2019, la Suisse faisait partie du groupe des pays présentant un excédent de financement. Ce groupe comprenait aussi l'Allemagne, le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède. Tous ces pays faisaient aussi état d'une quote-part des capitaux de tiers inférieure à 80 % du PIB nominal, alors que la plupart des autres pays avaient une quote-part supérieure à 100 %. En outre, la France, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, le Canada, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis présentaient un déficit. Le tableau 2 montre la situation financière disparate des États face à la crise économique déclenchée par la pandémie de Covid-19.

À l'exception de la Suisse, du Danemark, de la Norvège et de la Suède, tous les États mentionnés dans le tableau 2 présentaient en 2020 un déficit d'au moins 6 % du PIB⁴. En raison des mesures liées au coronavirus, la quote-part des capitaux de tiers augmente de plus de 15 points de pourcentage dans de nombreux pays. Le Royaume-Uni, dont l'économie souffrait en outre de l'incertitude liée au Brexit⁵, connaît la plus forte augmentation (+ 28 points de pourcentage). Comparativement, la progression de la quote-part des capitaux de tiers est beaucoup plus faible en Suède et en Suisse (+ 3,3 points de pourcentage).

La quote-part des capitaux de tiers des pays présentés évolue de manière très hétérogène en 2021. Pour la Suisse et probablement aussi pour la Suède, elle restera en dessous de 50 %, alors qu'elle atteindra 120 % et plus dans la zone euro, au Royaume-Uni, en Amérique du

³ Sources des données: Suisse: statistique financière; autres pays: Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 2020, quote-part des capitaux de tiers pour la Norvège: données de l'OCDE (février 2021).

⁴ Toutefois, les simples quotes-parts du déficit ne se prêtent pas à une comparaison sensée des activités étatiques visant à atténuer les effets de la crise du Covid-19. Il faut à cet effet mettre en rapport les dépenses consenties avec le recul effectif du PIB.

⁵ On désigne par «Brexit» la sortie de l'UE du Royaume-Uni. Cette sortie est intervenue au 31 janvier 2020.

Nord (États-Unis, Canada). Au Japon, la quote-part des capitaux de tiers devrait même atteindre un nouveau record supérieur à 243 % du PIB. L'impact de la crise sanitaire et économique sur les finances publiques sera moins violent en Suisse que dans la plupart des autres pays industrialisés.

Tableau 3 Quote-part des recettes et quote-part de l'État⁶

en % du PIB	2017	2018	2019	2020	2021	en % du PIB	2017	2018	2019	2020	2021
Suisse	33.1	32.6	32.9	33.8	33.4	Suisse	32.0	31.3	31.5	36.4	36.9
UE - zone euro	46.2	46.5	46.4	46.2	46.2	UE - zone euro	47.2	46.9	47.0	54.9	52.7
Allemagne	45.5	46.2	46.6	45.9	46.0	Allemagne	44.2	44.4	45.1	52.1	50.4
France	53.5	53.4	52.5	53.8	52.2	France	56.5	55.6	55.5	63.3	59.6
Italie	46.3	46.2	47.1	47.8	48.0	Italie	48.7	48.4	48.7	58.5	54.9
Autriche	48.5	48.9	49.1	47.7	47.1	Autriche	49.3	48.7	48.4	58.2	53.8
Belgique	51.3	51.4	50.1	50.5	49.1	Belgique	52.0	52.2	52.1	61.8	57.1
Danemark	52.3	51.2	53.0	52.2	51.0	Danemark	50.6	50.5	49.2	56.1	53.9
Pays-Bas	43.7	43.6	43.7	41.3	40.5	Pays-Bas	42.4	42.3	42.0	47.6	48.5
Norvège	55.5	56.6	57.7	57.5	56.4	Norvège	50.5	48.8	51.5	58.8	54.6
Espagne	38.2	39.2	39.2	40.0	42.1	Espagne	41.2	41.7	42.1	51.7	51.1
Suède	50.7	50.6	49.8	48.3	47.2	Suède	49.3	49.8	49.3	52.3	50.9
Canada	40.4	40.7	40.8	40.9	40.8	Canada	40.6	41.0	41.2	56.6	52.0
Japon	35.3	36.2	36.1	36.1	35.9	Japon	38.2	38.5	38.7	46.7	41.5
Royaume-Uni	38.7	38.7	38.6	39.2	41.7	Royaume-Uni	41.1	40.9	41.0	55.9	55.0
Etats-Unis	33.7	31.6	31.6	32.1	32.2	Etats-Unis	38.1	37.9	38.3	47.4	43.8
OCDE Ø	38.1	37.5	37.6	37.6	37.8	OCDE Ø	40.3	40.3	40.6	49.0	46.2

Quote-part des recettes et quote-part de l'État: le tableau 3, qui présente les quotes-parts des recettes et de l'État d'une sélection de pays industrialisés, fait apparaître l'hétérogénéité de leurs quotes-parts. Les États-Unis, la Suisse, le Japon, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Canada ont des quotes-parts relativement faibles entre 2017 et 2019, alors qu'elles sont relativement élevées dans des pays tels que la Norvège, la France, la Belgique et le Danemark. Dans tous les pays, les deux quotes-parts sont stables jusqu'en 2019 et leur évolution est marquée par la crise économique et sanitaire durant les deux années suivantes.

C'est ainsi qu'en 2020 la quote-part des recettes baisse nettement aux Pays-Bas (- 2,4 points de pourcentage) alors qu'elle augmente fortement en France (+ 1,3 point de pourcentage). On attend aussi de grandes différences d'évolution des quotes-parts des recettes en 2021. Selon les chiffres actuels de l'OCDE, les quotes-parts des recettes devraient sensiblement augmenter en Espagne et au Royaume-Uni tandis qu'elles pourraient être stables ou baisser dans les autres pays.

L'évolution de la quote-part de l'État se distingue de celle de la quote-part des recettes. Dans tous les pays, y compris la Suisse, les mesures visant à maîtriser la crise économique causée par la pandémie de Covid-19 entraînent une forte hausse des dépenses en 2020. En outre, la baisse importante du PIB nominal accentue l'augmentation de la quote-part de l'État. En Suisse, la quote-part de l'État progresse de 4,9 points de pourcentage pour atteindre 36,4 % en 2020. Seule la Suède connaît une augmentation moins forte (+ 3 points de pourcentage). Parmi les pays étudiés, près de la moitié présentent un accroissement supérieur à 9 points de pourcentage. Au Canada, la quote-part progresse même de 15,4 points de pourcentage. L'augmentation est relativement plus faible en Suisse parce que le PIB y a moins fortement baissé que dans les autres pays.

Les mesures d'endiguement et les mesures fiscales renouvelées ou renforcées durant l'hiver 2020/21 ne sont pas encore complètement intégrées dans les prévisions de l'OCDE publiées en décembre 2020. Ces prévisions tablent sur une croissance économique globale et sur une baisse des quotes-parts de l'État en 2021. Les Pays-Bas sont le seul pays à connaître une

⁶ Source des données: Suisse: statistique financière / autres pays: Perspectives économiques de l'OCDE 108, décembre 2020, Norvège: données de l'OCDE (février 2021).

augmentation de la quote-part de l'État. Par contre, les amples mesures supplémentaires (notamment le programme destiné aux cas de rigueur) sont prises en compte dans la quote-part de l'État en Suisse. Selon les prévisions actuelles de la statistique financière de la Confédération, la quote-part de l'État devrait donc atteindre 36,9 % du PIB, soit 5,5 points de pourcentage au-dessus de son niveau d'avant la crise. Comparativement aux autres pays présentés, la quote-part de l'État suisse restera basse.

3. Annexe

3.1. Provenance des données

La statistique financière repose sur des données provenant du compte d'État de la Confédération, des comptes de tous les cantons et des comptes annuels de quelque 1770 communes, dont toutes les villes, tous les chefs-lieux et un échantillon aléatoire de communes de chaque canton. Pour les communes manquantes, des estimations et des extrapolations sont calculées par canton sur la base des comptes communaux relevés. Ces dernières années, la statistique financière a fait progresser les relevés complets de toutes les communes d'un canton si bien que, pour l'exercice 2019, une estimation n'a été nécessaire que pour les cantons de Fribourg, du Jura, de Vaud et du Valais. Les communes des 22 cantons restants ont fait l'objet d'un relevé complet. En outre, les assurances sociales publiques (AVS, AI, APG, AC, allocations familiales dans l'agriculture, assurance-maternité à Genève) sont prises en compte. À des fins de comparabilité et de complétude, on a intégré dans la statistique les institutions qui font partie des administrations publiques sans être incluses dans les comptes d'État et des communes. Par contre, les entreprises publiques intégrées dans la consolidation des comptes d'État et des communes sont exclues⁷. C'est pourquoi les évaluations de la statistique financière ne concordent pas nécessairement avec les comptes publiés de la Confédération, des cantons, des communes ou des assurances sociales publiques. En raison de l'important travail de relevé et d'harmonisation requis par la structure fédéraliste des administrations publiques, les résultats définitifs d'une année comptable ne sont disponibles qu'avec un décalage d'environ un an et demi. Des estimations permettent toutefois d'émettre des avis et prévisions plus actuels pour l'ensemble du secteur des administrations publiques et pour les différents sous-secteurs (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques).

Jusqu'en 2019, les chiffres de la statistique financière relative à la Confédération, aux cantons et aux assurances sociales reposent sur les comptes correspondants. Les données relatives aux communes émanent d'une extrapolation basée sur les données comptables disponibles au moment de leur établissement (tableau 4).

Les projections pour 2020 reposent sur le compte d'État de la Confédération et les résultats provisoires des comptes spéciaux et des unités administratives décentralisées. Les projections pour 2021 se fondent sur le budget ou sur les plans financiers. S'agissant des cantons, les projections sont basées sur une enquête relative aux comptes (2020) et sur les budgets des cantons (2021). Quant aux projections pour les communes, elles proviennent de plusieurs indicateurs (2020-2021). Les chiffres des assurances sociales pour 2020 sont établis sur les chiffres mensuels déjà disponibles et leurs prévisions pour 2021, sur les données de leur budget ou de leur plan financier.

En ce qui concerne les cantons et les communes, il faut considérer qu'il n'est pas possible de recourir à des budgets ou des plans financiers uniformes pour réaliser des projections. Les mesures discrétionnaires de ces entités (p. ex. les programmes d'allégement budgétaire, la recapitalisation des caisses de pension) ne sont donc pas toujours comprises dans les prévisions. La prudence est donc requise pour interpréter les chiffres à mesure que l'horizon prévisionnel s'éloigne. Les résultats actualisés et les informations relatives aux méthodes sont disponibles sur Internet⁸.

⁷ Objet de la statistique financière 2018 (XLS, 60 kB, 07.09.2020)

⁸ <https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/themen/finanzstatistik/daten.html>

Tableau 4 Bases des données de la statistique financière, mars 2021

Sous-secteur	Jusqu'à 2018	2019	2020	2021
Administrations publiques	Compte	Projections	Projections	Projections
Confédération	Compte	Compte	Compte provisoire	Budget/plans financiers
Cantons	Compte	Compte	Enquête compte	Enquête budget
Communes	Compte	Données disponibles	Projections	Projections
Assurances sociales	Compte	Compte	Compte provisoire	Budget/plans financiers

¹ Y compris les comptes spéciaux et les unités administratives décentralisées

Ombre: extrapolations et projections

3.2. Délimitation de la statistique financière par rapport aux comptes d'État

Les considérations qui suivent ont pour but d'exposer les différences entre les publications de la statistique financière et les comptes des administrations publiques. Des écarts peuvent apparaître dans tous les sous-secteurs des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales). Ils découlent essentiellement de différences de conception du périmètre de consolidation, autrement dit de ce qu'il est convenu d'appeler la sectorisation de la statistique financière. Dans la statistique financière, les entités appartenant au secteur des administrations publiques sont définies selon les critères d'attribution sectorielle du Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010). C'est ainsi que sont prises en considération, outre les comptes généraux de la Confédération, des cantons, des communes et des assurances sociales, toutes les autres entités qui répondent à ces critères. Dans la statistique financière, les administrations publiques incluent donc toutes les entités autonomes sous le contrôle de l'État et qui:

- perçoivent des impôts, ou
- redistribuent des revenus et des actifs, ou
- financent moins de 50 % de leurs coûts de production par le produit de ventes ou des émoluments.

Les institutions qui ne remplissent pas ces critères ne sont pas prises en compte ou sont extraites des comptes d'État. Les entreprises publiques telles que les hôpitaux, les centrales électriques, les usines à gaz, les centrales de chauffage à distance, les entreprises de transport public, les entreprises de distribution d'eau, les usines d'incinération des ordures ménagères et les antennes collectives, qui couvrent plus de 50 % de leurs coûts de production par la vente de biens et de services ou par le prélèvement d'émoluments, ne figurent donc pas parmi les administrations publiques. N'en font pas partie non plus les établissements et prestataires financiers étatiques, tels que la Banque nationale, les banques cantonales ou les caisses de pensions publiques, qui sont intégrées au secteur des sociétés financières. Les entreprises financières et non financières sont saisies dans les comptes nationaux de la Suisse comme des secteurs économiques propres, toutefois sans distinction entre entreprises publiques et entreprises privées.

Le sous-secteur de la Confédération englobe, selon la statistique financière, les comptes de l'administration générale de la Confédération ainsi que les comptes spéciaux, qui apparaissent certes dans le rapport sur l'état des finances de la Confédération, mais qui ne sont pas pris en considération dans les comptes de l'administration générale: Régie fédérale des alcools (RFA; jusqu'à 2017), Fonds d'infrastructure (FI) et, depuis 2018, le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), qui remplace le FI, Fonds pour les grands projets ferroviaires (Fonds FTP) et, depuis 2016, le Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), qui remplace le Fonds FTP. S'y ajoutent les unités décentralisées qui, selon les critères du SEC 2010, sont financées à plus de 50 % par la Confédération: domaine des écoles polytechniques fédérales (EPF), Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), Institut fédéral de métrologie (METAS), Innosuisse, Movetia, Fonds national suisse pour la recherche scien-

tifique (FNS), Musée national suisse, Suisse Tourisme, Fondation Pro Helvetia, Fondation Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC; jusqu'à 2017) et Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI). Par contre, la FINMA et les institutions qui l'ont précédée se financent essentiellement en percevant des émoluments et des taxes de surveillance et ne sont par conséquent pas prises en considération; elles ne figurent plus dans le compte d'État de la Confédération. Il convient également de tenir compte des différences entre le modèle national SF et le modèle international SFP. Ces différences proviennent principalement de la comptabilisation séparée des autres flux économiques dans le modèle SFP, ce qui entraîne une définition plus stricte des recettes et des dépenses. Le tableau 5 détaille les étapes qui mènent du solde du compte d'État selon le rapport sur l'état des finances de la Confédération aux soldes selon le modèle SFP. La partie inférieure du tableau indique le niveau d'endettement du sous-secteur de la Confédération selon la définition de Maastricht (dette au sens de Maastricht) et, partant, la différence entre la dette brute telle qu'elle apparaît dans les rapports sur l'état des finances, la dette brute selon le modèle SF suisse et la dette selon les critères de Maastricht.

Tableau 5 Différences entre le rapport financier de la Confédération (RF), le modèle SF et le modèle SFP, en millions de francs

	2015	2016	2017	2018	2019
Solde de financement ordinaire selon le RF	2'337	752	2'621	3'138	3'060
+ Solde de financement extraordinaire selon le RF	493	478	177	90	541
Solde de financement selon le RF	2'831	1'230	2'798	3'229	3'600
+ Solde consolidation des comptes spéciaux de des comptes de la Confédération (1)	-140	522	938	1'661	1'200
+ Solde consolidation des autres comptes spéciaux (1)	15	120	169	-29	-25
+ Solde des facteurs spéciaux	8	13	11	31	35
Solde de financement selon le modèle SF	2'714	1'885	3'916	4'892	4'810
- Solde corrigé opérations du bilan (2)	-184	173	222	219	117
- Solde corrigé autres flux économiques (2)	19	-451	29	116	160
+ Régularisation basée sur l'exercice (3)	-554	-1'379	-92	-172	-182
+ Traitement statistique (4)	-157	-411	1'615	932	1'620
Solde de financement selon le modèle SFP	2'167	372	5'188	5'317	5'971

	2015	2016	2017	2018	2019
Dette brute selon le RF de la Confédération	103'805	98'819	105'242	99'407	96'948
- Produits financiers dérivés (valeurs de remplacement négatives)	203	178	125	128	140
Dette brute de l'administration générale selon SF	103'602	98'641	105'117	99'278	96'808
+ Dette brute comptes spéciaux / consolidation (1)	-1'221	-962	-701	-649	96
Dette brute selon SF	102'381	97'679	104'416	98'629	96'904
+ Circulation monétaire selon la BNS	3'061	3'095	3'142	3'183	3'212
- Engagements tiers, engagements fiscaux, avoirs confisqués	7'235	8'098	10'582	10'931	12'133
+ Provisions pour garantie de navigation maritime	0	215	100	100	30
Dette selon Maastricht	98'207	92'890	97'076	90'981	88'013

(1) Comptes spéciaux (RFA et FI [les deux jusqu'à 2017], FORTA, Fonds FTP [jusqu'à 2015], FIF) ainsi que des unités administratives décentralisées principalement financées par l'impôt (EPF, IFFP, Innosuisse, METAS, Movetia, FNS, Musée national suisse, Suisse Tourisme, Pro Helvetia, RCP [jusqu'à 2017], FIPOI)

(2) Non inclus dans le solde selon le modèle SFP

(3) Écritures sans incidences financières (incluses dans le solde selon le modèle SFP)

(4) Traitement statistique en vue d'un ajustement aux normes du manuel SFP 2014 du FMI